RPI BOZ - OZAN - REYSSOUZE

CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE (Modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2014)

Mardi 28 janvier 2014 à Reyssouze - 18h30

<u>Présents</u>: Les représentants des trois municipalités et du SIVOS

Les représentants des parents d'élèves

Les DDEN Les enseignants Les ATSEM

L'employée polyvalente du SIVOS

1. Modification des rythmes scolaires :

Après budgétisation du coût du TAP pour les communes (20 personnes / 35000 euros) et le manque de lieux disponibles, le SIVOS renouvelle et explique sa position de refuser, dans les conditions actuelles, la mise en place de la modification des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine sur le RPI.

Le SIVOS déclare qu'il a informé la préfecture, l'IEN et le DASEN de sa position.

LE VOTE SOUMIS AU CONSEIL D'ECOLE :

- « Le SIVOS refuse la mise en place de la modification des rythmes scolaires sur le RPI dans les conditions actuelles pour la rentrée prochaine »
 - → avis du Conseil d'école sur la position du SIVOS (24 votants) :

21 favorables 0 défavorable 3 sans avis

- 2. <u>Le conseil d'école souhaite néanmoins modifier les horaires de la semaine à 4 jours</u> afin qu'ils correspondent mieux aux horaires de ramassage scolaire. Les élèves de l'école de Reyssouze descendent en effet du bus à l'heure précise où ils devraient être en classe.
- → le matin : avancer le bus Ozan-> Reyssouze de 5 minutes pour qu'il soit à 8h50 à Reyssouze
- \rightarrow le soir : reculer les horaires de classe de Reyssouze et de Boz (donc de ramassage) de 5 minutes pour respecter la pause méridienne d'1h30 à Reyssouze

Horaires actuels:

BOZ:

Car dépôt : 8h40

8 h 50 - 11 h 50 / 13 h 30 - 16 h 30 (1h40 de méridien)

-> **Horaires souhaités** : 8 h 50 – 11 h 50 / **13 h 35 – 16 h 35** (1h45 de méridien)

Car : **16h35**

OZAN:

8 h 45 – 11 h 45 / 13 h 15 – 16 h 15 (1h30 de méridien)

-> **Horaires souhaités :** pas de changement des horaires de classe Car dépôt à **8h35**

REYSSOUZE:

8 h 55 – 11 h 55 / 13 h 20 – 16 h 20 (1h25 de méridien)

-> Horaires souhaités : Car dépôt : 8h50

8 h 55 – 11 h 55 / **13 h 25 – 16 h 25** (1h30 de méridien)

Car: 16h25

Après consultation du Conseil Général par le SIVOS pour la modification des horaires de ramassage, la proposition ci-dessus sera soumise au vote lors du prochain conseil d'école.

Prochain conseil d'école à Ozan le 25 mars à 18h30 La séance est levée.

Secrétaires de séance : Mr Dupaquier, enseignant

Mme Ohl, parent d'élève